

Jeudi 31 janvier à 8h30

Petit déjeuner

Responsabilité des dirigeants associatifs

Petit déjeuner autour de la répartition et du transfert des pouvoirs des dirigeants

Identifier les dirigeants

- > Dirigeants bénévoles / Dirigeants salariés
- > Dirigeants de droit / Dirigeants de fait
- > responsabilité personne morale / personne physique

Définir la nature des responsabilités encourues par les dirigeants

- > responsabilité civile
- > responsabilité contractuelle
- > responsabilité pénale

Organiser le périmètre des responsabilités des dirigeants et des organes de gouvernance

- > répartition des pouvoirs statutaires
- > contrat de travail et fiche de poste
- > conventions réglementées

Mise en œuvre de délégations de pouvoirs

- > objectifs
- > conditions de validité et domaines
- > recommandations pratiques